





LA MEDIATURE DE LA REPUBLIQUE
DE DJIBOUTI
أمين المظالم جمهورية جيبوتي

Le Centre de recherche des Ombudsmen africains, en collaboration avec le médiateur de la République de Djibouti, a présenté une formation sur le Rôle de l'Ombudsman dans la promotion des droits de l'homme et le maintien de la paix. du 05 au 09 Mars 2018 dans la capitale Djibouti

Madame Sherifa Tagmot date, 3
Avril 2018

- ◀ Vue d'ensemble de Djibouti
- ◀ Cadre général du stage
- ◀ Présentation des facilitateurs, des Ombudsman et de l'Association des Ombudsman Africains, AOMA
- ◀ Présentation du Centre de Recherche des Ombudsman Africains, CROA
- ◀ Premier ordre du jour: Le rôle des institutions nationales dans la promotion et la protection des droits des réfugiés et des personnes déplacées
- ◀ Deuxième ordre du jour: Le rôle des institutions nationales et des Ombudsman dans la protection des femmes et des femmes réfugiées.
- ◀ Stratégies et obstacles de protection
- ◀ Recommandations importantes
- ◀ Conclusion

Vue d'ensemble de Djibouti

- ▶ Djibouti est un pays dans la corne de l'Afrique et un membre de la Ligue arabe. Djibouti est situé sur la côte ouest du détroit de Bab Al-Mandab, bordé par l'Érythrée au nord, l'Éthiopie à l'ouest et au sud et la Somalie au sud-est. Djibouti fait face à la mer Rouge à travers la péninsule du Yémen située à l'est, à environ 20 kilomètres de Djibouti. Djibouti est d'environ 23 000 kilomètres carrés, avec une population estimée à 864 000 habitants. Djibouti est la capitale de Djibouti. Environ un cinquième de la population du pays vit en dessous du seuil de pauvreté mondial.
- ▶ Date d'indépendance est 1977;
- ▶ Climat: Climat chaud toute l'année avec des températures atteignant 45 degrés Celsius, et un temps légèrement pluvieux.
- ▶ Géographie naturelle: La plupart des terres sont composées de désert et d'une gamme de montagnes volcaniques au nord;



Cadre général

Ce travail vise à autonomiser les différentes activités des Ombudsman. Le développement des connaissances et cadre méthodologique pour tous les domaines concernés par la médiation institutionnelle. Toutes les expériences et discussions partagées cherchent à créer une vision afin d'améliorer la qualité du service des Ombudsman et Médiateurs. Créer un réseau avec les institutions et la gouvernance en Afrique comme l'Union africaine et à créer de nouveaux partenariats pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

Objectifs:

- Autonomisation des droits de l'homme. Promotion et protection des droits des réfugiés et des personnes déplacées. Limiter la violence que subissent les réfugiés et les personnes déplacées.
- Protection des droits des femmes et des femmes réfugiées dans les camps.
- Échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les Ombudsman.

Association des Ombudsman et Médiateurs Africains (AOMA)

L'Association des Ombudsman et Médiateurs Africains (AOMA) établie depuis 1990 et comprend 37 Membres, bien que certains d'entre eux utilisent des noms différents ou fassent partie d'autres compartiments tels que le Protecteur Public (Afrique du Sud et Zambie), le Comité des Droits de l'Homme et la Bonne Gouvernance (Tanzanie et Ghana). AOMA se réunit en conférences générales tous les deux ans.

Objectifs de l'établissement

- ▶ Formation de l'Ombudsman et ses employés
- ▶ Promouvoir la bonne gouvernance en tenant compte des droits de l'homme, de la transparence et de la justice administrative
- ▶ Soutenir l'autogestion et l'indépendance du bureau de l'Ombudsman
- ▶ Renforcer l'affiliation à d'autres institutions ou associations ou organismes internationaux intéressés par le progrès des activités de surveillance et des activités relatives aux droits de l'homme.

Centre de recherche des Ombudsmen Africain (CROA)

Fondé en 2011, le Centre de recherche de l'Ombudsman africain a été créé par AOMA. Le centre fournit divers services aux membres, y compris:

- ❑ Recherche et information: fournir aux ombudsmans les informations requises sur les questions qui ont un impact sur leur travail
- ❑ Partage de l'information, y compris par le biais des bulletins d'information, des médias électroniques et sociaux.
- ❑ Formation: fournir aux ombudsmans et à leurs conseillers juridiques les études de formation nécessaires au niveau du master sur le terrain
- ❑ Les tâches comprennent: utiliser des ombudsmans comme solution de rechange pour régler les différends au besoin.

Implications de la migration et du déplacement

- ❑ Réfugié: aucun citoyen qui se trouve en dehors de son pays de résidence à cause de la guerre et de la persécution
- ❑ Déplacé: une personne qui se déplace dans les mêmes circonstances vers un autre endroit à l'intérieur des frontières de son pays
- ❑ Diaspora: une personne expulsée de force de son pays à cause de guerres et de violations
- ❑ Personne sans-abri: une personne sans foyer qui manque de sentiment de sécurité et de protection et qui a peu d'espoir pour l'avenir.

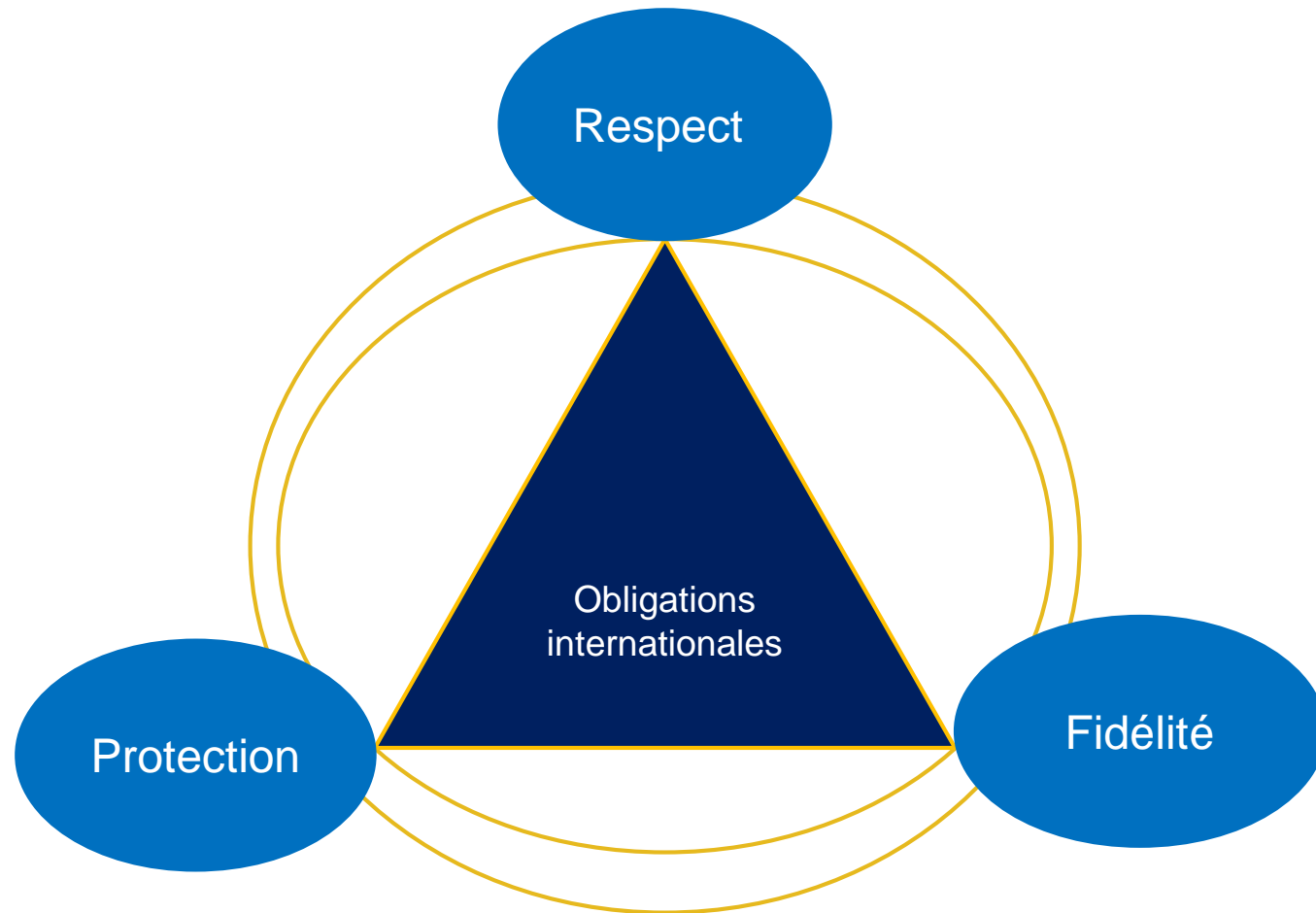
Implications de la migration et du déplacement

- ❑ Perte d'abris
- ❑ Perte d'effets personnels
- ❑ Faible niveau de vie
- ❑ Perte de services sociaux
- ❑ Perte de documents d'identité
- ❑ Désintégration de la famille
- ❑ Racisme
- ❑ Absence de sécurité

Droits fondamentaux des réfugiés

- ❑ Le droit de demander l'asile
- ❑ Le droit à un niveau de vie suffisant
- ❑ Le droit à la vie et à la liberté
- ❑ Le droit d'être libéré de la torture et des traitements cruels
- ❑ Le droit à la liberté de l'esclavage
- ❑ La reconnaissance en tant que personne devant la loi
- ▶ Liberté de pensée, de conscience et de religion
- ▶ Absence d'arrestation et de détention arbitraires
- ▶ Liberté d'expression
- ▶ Le droit à l'éducation
- ▶ Le droit de participer à la vie culturelle de la société
- ▶ Le droit à la sécurité

Obligations internationales



Le rôle des institutions nationales dans la promotion et la protection des droits des réfugiés

Points majeurs

- ❑ La capacité de protéger les droits des réfugiés, les droits des personnes déplacées de l'extérieur et l'intérieur
- ❑ La crédibilité et l'expérience dans le traitement des questions de droits de la personne à l'échelle nationale
- ❑ La capacité à travailler avec différents acteurs actifs
- ❑ La capacité d'intervenir lorsque les droits de l'homme sont violés.

Défis

- ❑ Absence de cadre législatif sur les réfugiés et les personnes déplacées dans certains pays
- ❑ Le défi d'équilibrer les demandes des gouvernements, des communautés, des réfugiés et des personnes déplacées
- ❑ Le défi d'atteindre les personnes déplacées dans des situations de violence et de guerre
- ❑ Ressources insuffisantes pour faire face aux droits de l'homme et aux personnes déplacées.

Le rôle de l'ombudsman et des institutions nationales dans la protection des femmes, des femmes sans abri et des femmes déplacées

Les principaux défis qui ont un impact sur les statuts des droits de l'homme en Afrique comprennent; l'analphabétisme, l'ignorance, la corruption administrative, les guerres tribales, le manque de répartition équitable des services entre les provinces et la faiblesse de la législation qui a un impact négatif sur le statut des Ombudsman.

En 2016, 66 millions de personnes ont été déplacées et forcées de quitter leur pays à la recherche de refuge, dans des camps, à la suite de guerres et de conflits. Une fois que les migrantes traversent la frontière, elles sont confrontées à une autre forme de criminalité. Les femmes et les filles de moins de 15 ans sont 50% des personnes déplacées sont soumis à divers types de violence physique et sexuelle en raison de leur sexe.

"Violence dirigée contre une femme parce qu'elle est une femme"

Stratégies possibles pour résoudre les problèmes de protection

La prévention

- ▶ Fournir une volonté politique et des moyens financiers pour faire progresser les réfugiés, les sans-abri et les personnes déplacées
- ▶ Reconnaître les questions relatives aux réfugiés et aux personnes déplacées en tant que questions relatives aux droits de l'homme. Les problèmes devraient être intégrés dans les plans stratégiques et le plan de travail annuel
- ▶ Fournir des législations et des lois qui lient à la protection des réfugiés
- ▶ Pour activer le mémorandum de non-haine et de discrimination
- ▶ Fournir des installations sécuritaires et des espaces sécurisés pour les femmes et les filles dans les camps
- ▶ Inclure les questions relatives aux réfugiés dans l'administration de la Fondation nationale des droits de l'homme et nommer des personnes focales pour servir cette catégorie
- ▶ Utiliser des mécanismes pour fournir des alertes précoces afin de prévenir les conflits pouvant entraîner le déplacement de personnes fuyant des violations
- ▶ Fournir des services essentiels tels que la santé ou la sécurité pour protéger et assister les réfugiés et les personnes déplacées conformément aux normes régionales et internationales

Stratégies possibles pour résoudre les problèmes de protection (suite)

- ❑ Éduquer et enseigner aux réfugiés, être conscients de leurs devoirs envers les communautés d'accueil
- ❑ Sensibiliser les pays hôtes à tolérer les réfugiés et à reconnaître leurs droits
- ❑ Organisation de campagnes de sensibilisation du public sur les droits des réfugiés et des personnes déplacées
- ❑ Des ateliers d'enseignement sur les normes juridiques internationales et régionales sur les droits et la protection des réfugiés
- ❑ Mobiliser les ressources, les services logistiques, les questions techniques et les ressources humaines. Renforcer les partenariats avec d'autres acteurs pour répondre aux défis de la protection et de la promotion des droits des réfugiés
- ❑ Ratifier la Convention de l'Union africaine pour la protection et l'assistance des personnes déplacées en Afrique et l'Union africaine depuis 2009 et ratifier la Convention de l'OUA de 1969.

Avez-vous déjà visité un camp de réfugiés? Quelle est votre impression?

Analyse du phénomène de migration

▶ Aspect légal

Ce qui nous force tous à réfléchir profondément à ses manifestations et à ses implications pour l'immigrant en tant qu'être humain qui jouit du droit à la vie, à la dignité humaine et à une vie décente, comme l'exigent les instruments internationaux.

▶ Aspect humain

Ce qui se reflète sur le dilemme de l'intégration, de l'adaptabilité et de l'interaction active entre la culture immigrante, la culture locale dominante et le pays d'accueil du réfugié. Afin de construire un modèle d'interaction entre des personnes de différents écartements et horizons.

▶ Dimension économique et sociale

Ce qui se reflète par les répercussions économiques et sociales sur le phénomène de la migration. Les difficultés rencontrées par les migrants sont de plus en plus compliquées par les répercussions de la crise économique, notamment en matière d'emploi et de protection sociale. Les migrants constituent une catégorie fragile et une proie exploitée où d'autres violent leurs droits les plus élémentaires. Nous devons nous engager à améliorer la situation des réfugiés et à respecter leurs droits. Les autorités administratives, les acteurs économiques et sociaux doivent s'engager à respecter les lois pertinentes à cet égard.

Les recommandations les plus importantes

- ▶ Les institutions de médiation et les Ombudsman doivent alerter les autorités publiques sur l'insuffisance de la législation nationale ou sur l'absence d'exécution légale. Et, pour intensifier leurs efforts sur la bonne application des lois
- ▶ Accroître les pouvoirs de l'Ombudsman de la République pour atteindre les réfugiés vulnérables des femmes et des enfants
- ▶ Sensibiliser la société civile et le gouvernement sur les droits des femmes et des enfants déplacés
- ▶ Réduire le risque de déplacement familial, de violence sexuelle et de violence humaine
- ▶ Renforcer les relations entre Ombudsman africain, améliorer ses pratiques et utiliser ses ressources pour la résolution des conflits
- ▶ Introduire l'arabe dans la correspondance officielle de l'AOMA
- ▶ Établir quelques rencontres africaines dans des pays plus sûrs
- ▶ Aux formations intensives en leadership et gestion, en collaboration avec l'ombudsman international
- ▶ Aider les pays confrontés à des problèmes administratifs et financiers en leur fournissant des formations, des financements et des conseils techniques.

Conclusion

- ▶ Le problème des réfugiés en Afrique nécessite la coopération de plusieurs parties. Les pays donateurs et les organisations internationales doivent s'engager à soutenir les efforts de développement sur le continent, à arbitrer les différends, à soutenir les mécanismes de prévention des conflits et à éviter la politisation de la question des réfugiés. La question des réfugiés est une question humanitaire en premier lieu.
- ▶ Les pays africains doivent orienter leurs engagements des principes de bonne gouvernance et de justice dans les textes juridiques vers une mise en œuvre pratique. Les pays d'asile doivent respecter les règles juridiques relatives à la protection des réfugiés. Les pays d'asile ne doivent pas forcer les réfugiés à retourner dans leur pays et à comprendre leur situation et leurs besoins.











